

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR
MADAME JOCELYNE ST-PIERRE

Je suis une résidente de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix depuis 1992 et brigadière scolaire

Ce qui m'a attirée ici c'est la campagne, l'aspect nautique avec plusieurs marinas et bateaux, le Fort Lennox, la tranquillité avec l'air pur.

Ce qui me fait peur avec les éoliennes industrielles, c'est cette pollution visuelle qu'on verra de partout aux alentours.

Ça me peine beaucoup qu'on utilise nos terres agricoles pour les assécher avec ces palmes qui vont tourner sans arrêt, c'est une honte nationale.

Je n'ai pas été consultée, tout a été décidé à mon insu.

En plus, ce qui me désole, c'est la perte d'évaluation de nos maisons et je ne veux pas de perte de valeur de ma propriété.

Certains médecins recommandent au moins une distance de deux kilomètres entre les maisons et les éoliennes et ce n'est pas ce que le promoteur veut faire avec une distance séparatrice de seulement 750 mètres.

Avec leurs grosses palmes, ces éoliennes vont tuer des bernaches, des oies, des canards, des chauves-souris et des oiseaux de toutes sortes... Quelle tristesse pour notre région qui est très belle et que j'aime beaucoup.

Sur ces terres sont cultivés du maïs, du soya et des légumes de toutes sortes qui vont s'assécher.

Aussi, c'est clair que l'acceptabilité sociable dont on parle lorsqu'il s'agit de développement durable est un point qui est inexistant dans le projet éolien de Saint-Valentin.

Nous n'en voulons pas de ces éoliennes industrielles!

Alors, écoutez notre demande, je vous en serais très reconnaissante.